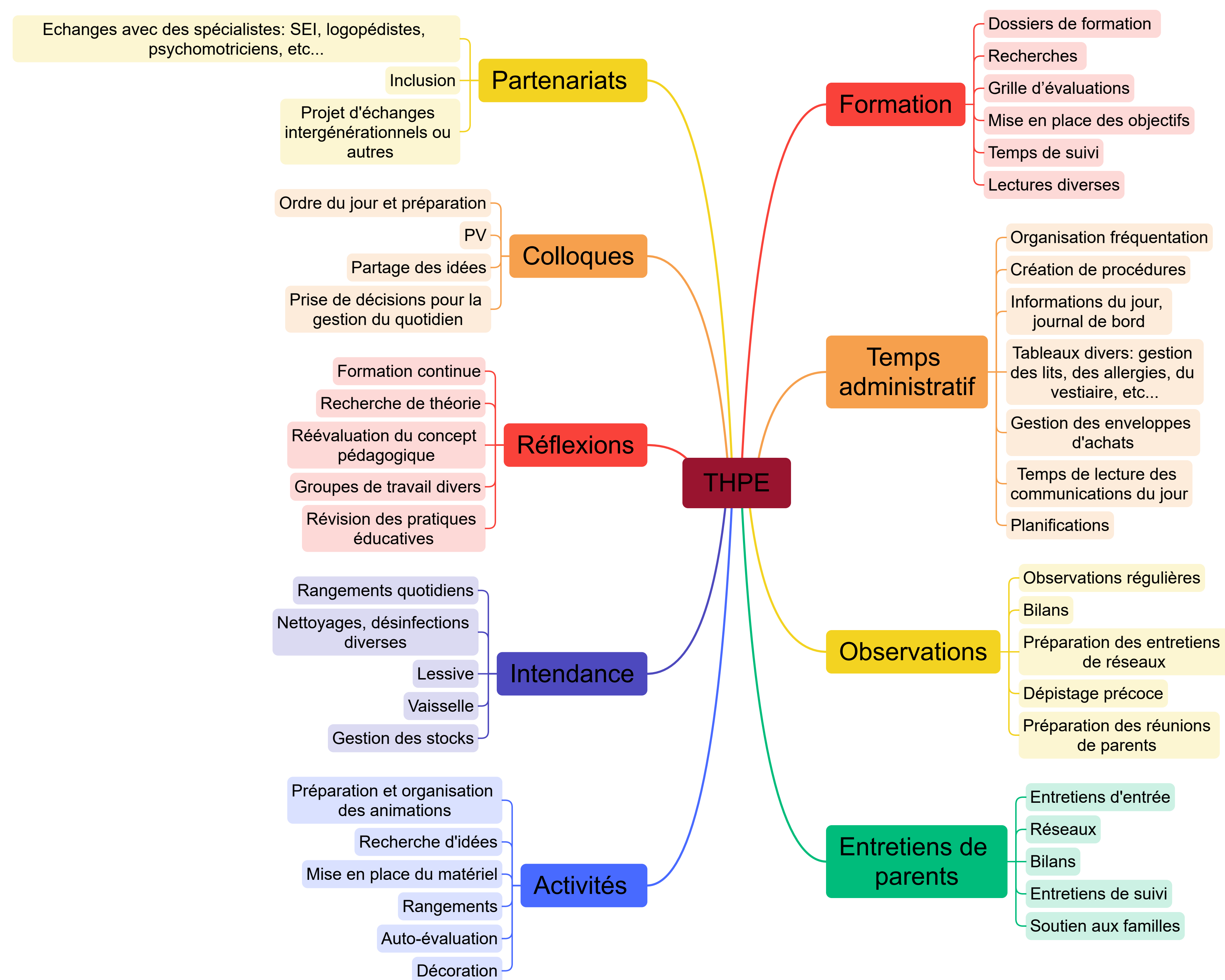




## THPE TEMPS HORS PRÉSENCE ENFANTS

Pour assurer un accompagnement de qualité au quotidien, il est essentiel que les professionnel-le-s disposent de moments de réflexion, d'échange et de préparation. Ces moments accordés à chaque professionnel-le constituent ainsi un temps de travail sans la présence des enfants, dédié à une pratique réflexive. Ce temps est fondamental pour organiser, planifier et suivre des projets spécifiques, permettant ainsi d'accompagner de manière adéquate le développement des enfants. En ce sens, le temps de préparation s'avère indispensable à l'exercice des métiers de la petite enfance.

Ci-dessous une liste non exhaustive des diverses tâches réalisées durant les temps hors présence enfants.



Ces multiples tâches réalisées en dehors de la présence des enfants témoignent de l'importance du temps de préparation pour les professionnel-le-s de l'enfance. Cet espace dédié permet d'assurer un accompagnement adapté et réfléchi, contribuant pleinement au développement de l'enfant et répondant à ses besoins spécifiques ainsi qu'à ceux de sa famille. Il garantit un espace de communication et d'organisation aux professionnel-le-s et offre ainsi la qualité de présence requise.